1ère PARTIE

Adrien, le meilleur ami de votre frère aîné, travaille dans un atelier d'assemblage de téléviseurs. Vous cherchez un stage comme employé de bureau, et Adrien vous présente au directeur, Monsieur Beausergent, qui accepte de vous prendre dans son entreprise pour deux mois. Ça tombe bien, sa secrétaire principale est en congé de maternité.

Monsieur Beausergent est un directeur plutôt sympathique, à l'écoute de ses employés.

Vous êtes en stage depuis 2 semaines lorsque le Directeur réunit ses principaux collaborateurs. Vous êtes aussi là pour prendre des notes, faire un petit rapport sur la réunion et, éventuellement, donner votre avis.

La réunion commence. Après avoir remercié ses collaborateurs de leur présence, le directeur, M. Beausergent, déclare :

« Avec l'arrivée de la belle saison, le personnel demande à changer les horaires de travail. Ils aimeraient commencer plus tôt le matin pour disposer de soirées plus longues. A 6h au lieu de 8. Je vous ai réunis pour avoir votre avis car je veux prendre la meilleure décision possible. »

M. Lecornu, agent de maîtrise : *Changer les horaires de travail selon la saison, en voilà une idée… pourquoi pas tous les jours selon le temps qu'il fait, pendant qu'on y est ?*

Mme Dupuis, responsable de formation : *Moi, ça me semble plutôt bien.*

Mme Lagarde, conseillère financière : *Moi, tout ça me paraît bien dangereux…*

M. Troquel, chef de fabrication : *Ça me semble très intéressant, je crois qu'il faut sauter sur l'occasion.*

M. Leonardo, chef du personnel : *S'il faut le faire, on le fera. Mais ça va vraiment nous compliquer la vie.*

M. Larbi, responsable des livraisons : *Moi, je suis tout à fait partisan d'adapter les horaires dans le sens demandé.*

PASSEZ A LA PAGE SUIVANTE

Le directeur constate qu'il y a trois pour et trois contre. Il demande alors que chacun donne ses raisons.

M. Lecornu, agent de maîtrise : *Ces gens-là, tout leur est bon pour se débarrasser du travail. Moi, je crois qu'il est sain de travailler et d'y consacrer toute son attention. On ne peut pas faire deux journées en une.*

Mme Dupuis, responsable de la formation : *De toutes façons, les femmes qui travaillent à l'extérieur font toujours deux journées en une ! Mai c'est vrai qu'il fait très beau en ce moment, on en profiterait aussi…*

Mme Lagarde, conseillère financière : *Je ne suis pas d'avis de donner satisfaction au personnel. Cette fois ils demandent ça, demain ils demanderont autre chose, on n'en finira jamais. Et si on leur donne l'habitude de les satisfaire, Dieu sait ce qu'ils vont nous demander la fois suivante.*

M. Troquel, chef de fabrication : *Il fait tellement bon qu'on a des problèmes de chaleur excessive dans les ateliers. Avec la ventilation à fond, on atteint près de 35° entre trois et cinq heures de l'après-midi. Les ouvriers sont fatigués, le travail est pénible. Je crois qu'il faut sauter sur l'occasion.*

M. Leonardo, chef du personnel : *C'est un peu compliqué : si on décale la journée de deux heures vers le matin, il faut aussi décaler l'heure du repas, autrement on reviendrait travailler pour vingt minutes. Ou alors il faut carrément supprimer le repas, mais je vous laisse le soin d'expliquer ça au personnel de la cantine. En plus, ça va bien pour les ouvriers qui viennent en voiture, mais ceux qui viennent par le train, je ne sais pas si ce sera possible… faut voir ! Et est-ce que tout le monde est prêt à se lever à 5 heures du matin ou peut-être même plus tôt pour ceux qui habitent loin ?*

M. Larbi, responsable des livraisons : *Ce serait une excellente chose, parce que ça nous permettrait de faire partir nos camions de livraison avant les embouteillages du soir. Nos clients seront ainsi livrés plus tôt, ce qu'ils demandent depuis longtemps.*

Le directeur remercie ses collaborateurs et dit qu'il va réfléchir. Il vous demande de mettre vos notes au propre, de classer les arguments qui ont été donnés, et de venir le voir dans son bureau. Après avoir saisi à l'ordinateur les interventions de chaque collaborateur d'après vos notes, vous préparez un tableau pour classer les arguments donnés.

PASSEZ A LA PAGE SUIVANTE

Voici le tableau que vous avez préparé. Complétez-le maintenant.

Type de réponses	Nom des intervenants
Réponses motivées dans le cadre de l'entreprise Beausergent	***M. Troquel, chef de fabrication*** ***M. Leonardo, chef du personnel*** ***M. Larbi, responsable des livraisons***
Réponses vagues et de principe	***M. Lecornu, agent de maîtrise*** ***Mme Lagarde, conseillère financière***
Réponses données en fonction de commodités personnelles	***Mme Dupuis, responsable de la formation***

2ème PARTIE

Vous venez de finir quand Adrien entre dans votre bureau. Il vous dit :

« C'est moi qui ai lancé l'idée pour le changement d'horaire ! Alors, qu'est-ce qu'ils ont dit ? Surtout le chef du personnel. C'est lui qui a le plus d'influence sur les décisions du patron ! Il est pour ? »

Répondez à Adrien en reformulant les idées exprimées par le chef du personnel.

Le chef du personnel trouve ce changement un peu compliqué à faire. Par exemple, il y a le problème du repas. Il doit être décalé de deux heures vers le matin. Supprimer carrément le repas n'est pas vraiment envisageable. Que deviendrait le personnel de la cantine ? Il y a aussi le problème des gens qui viennent par le train. Est-ce que les horaires des trains leur permettront de venir au travail deux heures plus tôt ? Il se demande aussi si tout le monde est d'accord à se lever extrêmement tôt, surtout ceux qui habitent assez loin…

PASSEZ A LA PAGE SUIVANTE

3ème PARTIE

Adrien n'est pas content de la réaction de M. Leonardo, chef du personnel. Il s'exclame :

« Compliqué, compliqué ! Mais non, y a rien de compliqué ! C'est très simple, au contraire ! »

Vous trouvez que ce n'est pas si simple que ça. Expliquez à Adrien en quoi les arguments de M. Leonardo vous semblent plutôt réalistes.

Ce n'est quand même pas tout à fait simple, Adrien…
Il y a le problème du décalage des repas. On ne peut pas licencier le personnel de la cantine en supprimant les repas. D'autant que dès la fin de l'été, on reprendra sans doute les horaires habituels. Si les gens mangent entre midi et demi et une heure et demi comme maintenant, ils reprendront le travail seulement pour 1 h de temps ce qui est assez déséquilibré et pourrait nuire à la production en fonction des différents postes… ça il faut voir. Ils devraient donc manger à 10h 30 au lieu de midi 30 en décalant de 2 h. Est-ce que tout le monde sera d'accord pour déjeuner si tôt ? Est-ce que le personnel de la cantine sera d'accord pour avancer l'heure à ce point ?
Ensuite, il y a la question du transport pour ceux qui viennent en train. Il faudrait qu'il y ait un train qui arrive à la gare de Troussy entre 5h 30 et 5h 45 pour laisser aux gens le temps d'arriver à pied.
Enfin, est-ce que la proposition fera vraiment l'unanimité car les gens devront se lever très très tôt, surtout ceux qui habitent un peu loin ou qui dépendent des horaires de train…

4ème PARTIE

Depuis deux semaines que vous êtes en stage dans cette entreprise, vous commencez à connaître un peu le personnel et les habitudes. Il y a plutôt une bonne ambiance et les employés apprécient le directeur, en effet. Vous trouvez que M. Lecornu, agent de maîtrise, n'a pas une vue objective des choses et que ses arguments ne sont pas convaincants. Adrien n'est pas surpris. Il demande des détails.

Faites une critique des idées exprimées par M. Lecornu.

Ce texte est donné comme corrigé à titre purement indicatif.

(Rappel de ce que dit M. Lecornu, agent de maîtrise : *Changer les horaires de travail selon la saison, en voilà une idée… pourquoi pas tous les jours selon le temps qu'il fait, pendant qu'on y est ?*
Ces gens-là, tout leur est bon pour se débarrasser du travail. Moi, je crois qu'il est sain de travailler et d'y consacrer toute son attention. On ne peut pas faire deux journées en une.)

M. Lecornu se montre ironique d'abord en se moquant des ouvriers qui seraient selon lui capables de demander à changer les horaires tous les jours selon le temps qu'il fait. Il y a un certain mépris dans les propos de l'agent de maîtrise. « Ces gens-là » est une formule méprisante pour qualifier les ouvriers de façon générale, comme si tout le monde était pareil selon la fonction occupée. Il sous-entend que les ouvriers en général sont vite prêts à mal faire le travail pour s'en débarrasser sans donner aucune justification à cette affirmation. Le fait d'avancer l'horaire de 2 heures ne modifie en rien l'attention qu'on peut porter à son travail. On ne voit pas la relation directe entre les deux. Enfin, que signifie « faire 2 journées en une » dans l'idée de M. Lecornu ? Il ne le précise pas. S'agit-il d'éviter le travail au noir en permettant aux gens de se consacrer à un autre travail après leur travail à l'usine ? Estime-t-il que les gens seront fatigués s'ils conservent leur heure de coucher mais se lèvent beaucoup plus tôt ? Ce n'est pas clair. Les propos de M. Lecornu ne sont pas argumentés. Il ne les justifie donc pas. On ne peut donc pas y attacher beaucoup d'importance.

5ème PARTIE

Vous décidez d'aider Adrien à obtenir le changement d'horaire. Pour cela, vous consultez les membres du personnel sur les solutions possibles pour résoudre les problèmes. Voici les réponses pratiques que vous avez obtenues.

M. Lopez : *J'ai pris des informations : il y a un train qui arrive à la gare de Troussy à 5h 45. Il nous faut 10 minutes à pied pour venir à l'usine. C'est parfait pour commencer à 6h.*

Mme Leroy : *Pour la cantine, on pourrait décaler les horaires et manger entre 10h 30 et 11h 30. On reprendrait le travail de 11h 30 à 14h.*

Mme Daroui : *Moi qui m'occupe de la cantine, je pense que c'est faisable. J'ai demandé à mes collègues en cuisine et au service. Ils seraient assez contents de quitter l'usine plus tôt, surtout qu'en cuisine, avec les fours, ça chauffe encore plus que dans les ateliers ! Ils sont d'accord pour se lever 2 h plus tôt. En été, c'est quand même plus facile qu'en hiver quand il fait nuit jusqu'à 8h…*

Mme Garèche : *Moi, j'ai un problème avec mon plus jeune. Je l'emmène à la crèche à 7h 20 juste avant d'arriver au travail. Le grand est conduit à l'école par mon mari à 8h. La crèche ouvre seulement à 7h.*

M. Lopez : *Tu peux demander à ton mari de mettre le petit à la crèche et le grand à l'école en même temps ?*

Mme Garèche : *Oui, c'est à voir…*

PASSEZ A LA PAGE SUIVANTE

Vous allez par la suite faire votre rapport. Mais avant, pour bien le préparer, faites d'abord une liste de tous les arguments en faveur du changement d'horaire en posant clairement les problèmes qui se posent ou qui subsistent. Proposez des solutions pour résoudre ces problèmes afin de convaincre les opposants.

Ce texte est donné comme corrigé à titre purement indicatif.

Problèmes à résoudre	Propositions de solutions
Le transport par le train. ***Les horaires permettent-ils de venir travailler à 6h ?***	***Un train arrive en gare de Troussy à 5h 45 et permet de rejoindre l'usine pour y être à 6h.***
La cantine. A quelle heure faut-il manger ? ***Le personnel de la cantine est-il d'accord pour avancer les horaires ?***	***On peut envisager de déjeuner entre 10h 30 et 11h 30. D'une part, les gens ayant pris leur petit déjeuner très tôt auront faim après 4h de travail. D'autre part, en reprenant le travail à 11h 30, il restera encore 2h 30 à travailler ce qui n'est pas trop déséquilibré. Enfin, après consultation du personnel de la cantine, tous sont disposés à avancer de 2 h l'heure du déjeuner, d'autant plus que la chaleur des fours sera plus facile à supporter en tout début de matinée que lorsqu'il fait déjà chaud en cuisine.***
Problème des enfants à emmener à l'école ou à la crèche	***Le problème peut en effet encore se poser bien que certains membres du personnel puissent s'arranger avec leur conjoint pour faire emmener les enfants à la place.***
Est-ce que tout le monde est d'accord pour se lever très tôt ?	***La question peut être mise au vote. Mais il faut penser que dans les ateliers, il y a actuellement des problèmes de chaleur excessive. Même avec la ventilation à fond, on atteint près de 35° entre trois et cinq heures de l'après-midi. Les gens sont fatigués de travailler dans ces conditions. D'autre part, les livreurs seront contents de ne pas se jeter dans les embouteillages aux heures de pointe. On gagnerait du temps et il y aurait moins de fatigue et d'énervement au volant de nos camions.***

PASSEZ A LA PAGE SUIVANTE

6ème PARTIE

Adrien voudrait vraiment que votre argumentation arrive à convaincre le directeur. Il vous pose des questions pour en être bien sûr. Répondez-lui.

« As-tu donné des arguments qui tiennent bien compte des conditions de travail dans notre usine ? Lesquels ? »

Ce texte est donné comme corrigé à titre purement indicatif.

Oui, j'ai parlé de la température de 35° dans les ateliers qui fatiguent les ouvriers entre 3 et 5h de l'après-midi.

J'ai la solution pour le train qui permet aux gens de ne pas arriver en retard s'ils veulent décaler de 2h le début du travail.

J'ai vu qu'il était possible de décaler de 2h l'heure du déjeuner pour qu'à la reprise les ouvriers puissent encore travailler un certain temps.

J'ai considéré la remarque du responsable des livraisons sur les embouteillages sur les routes. Le décalage des horaires à ce niveau ne gênerait en rien, bien au contraire.

PASSEZ A LA PAGE SUIVANTE

7ème PARTIE

Vous préparez toujours votre rapport pour le directeur en lui soumettant également votre avis. Faites le plan de ce rapport.

Ce plan est donné comme corrigé à titre purement indicatif.
Bien d'autres plans sont possibles.

Demande du personnel et justification

Avis des collaborateurs

Justification de ces différents avis

Problèmes à résoudre

Consultation du personnel et solutions envisageables

Faut-il donner satisfaction au personnel ? Mon avis

FIN DU POSITIONNEMENT DE SORTIE